

LA NEWSLETTER DU MOIS D'AVRIL



Une nouvelle identité pour l'OP

Créé il y a plus de 20 ans, le logo de l'Organisation de Producteurs SATHOAN (Sardine, Thon, Anchois) vient de subir une cure de jeunesse.

AFIN DE TENIR COMPTE DE L'ÉVOLUTION DES MISSIONS DE L'OP DEPUIS CES 5 DERNIÈRES ANNÉES, IL ÉTAIT NÉCESSAIRE DE FAIRE ÉVOLUER NOTRE LOGO AFIN D'Y INTÉGRER LES PRINCIPES QUI NOUS TIENNENT À CŒUR

BERTRAND WENDLING
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Intégrant, les enjeux sociaux et environnementaux, ce logo a été construit autour de trois grands principes qui synthétisent les missions de l'Organisation de pêcheurs professionnels.



Chalut : ouverture zones réglementées

Le plan de gestion West Med prévoit la fermeture spatio-temporelle de 2 zones: la zone 90-100 m durant 8 mois (zone bleu foncé) et le box durant 6 mois (zone rouge).

Au mois de Mai, ces deux zones redeviennent donc ouvertes à la pêche au chalut.

Engins de fond : synthèse réglementation

Ci-dessous un récapitulatif des zones de fermetures spatio-temporelles s'appliquant à certains engins de pêche en Med :

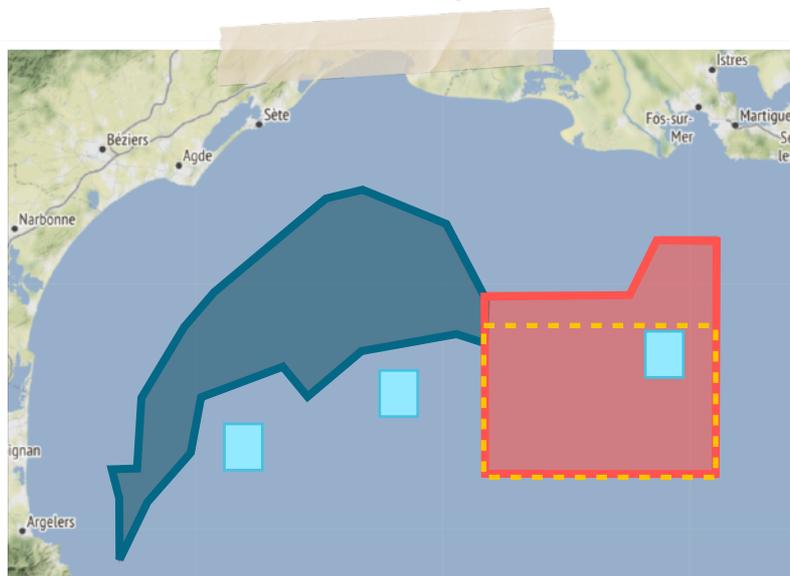
 **BOXS MERLU** = chaluts et engins de fonds interdits. Chalut OTM autorisé.

 **BOX FRA-CGPM** = Toute forme de pêche au filet remorqué, à la palangre de fond ou de demi-fond ou au filet de fond est interdite. Seuls 20 chalutiers français et 6 espagnols sont autorisés à y pêcher. Chalut OTM autorisé.

Plan de gestion :

 **90-100 M** = Chalut OTB autorisé de Mai à Août, interdit de Septembre à Avril. Chalut OTM autorisé.

 **BOX** = Chalut OTB autorisé de Mai à Octobre, interdit de Novembre à Avril. Chalut OTM autorisé.





Aides FFP

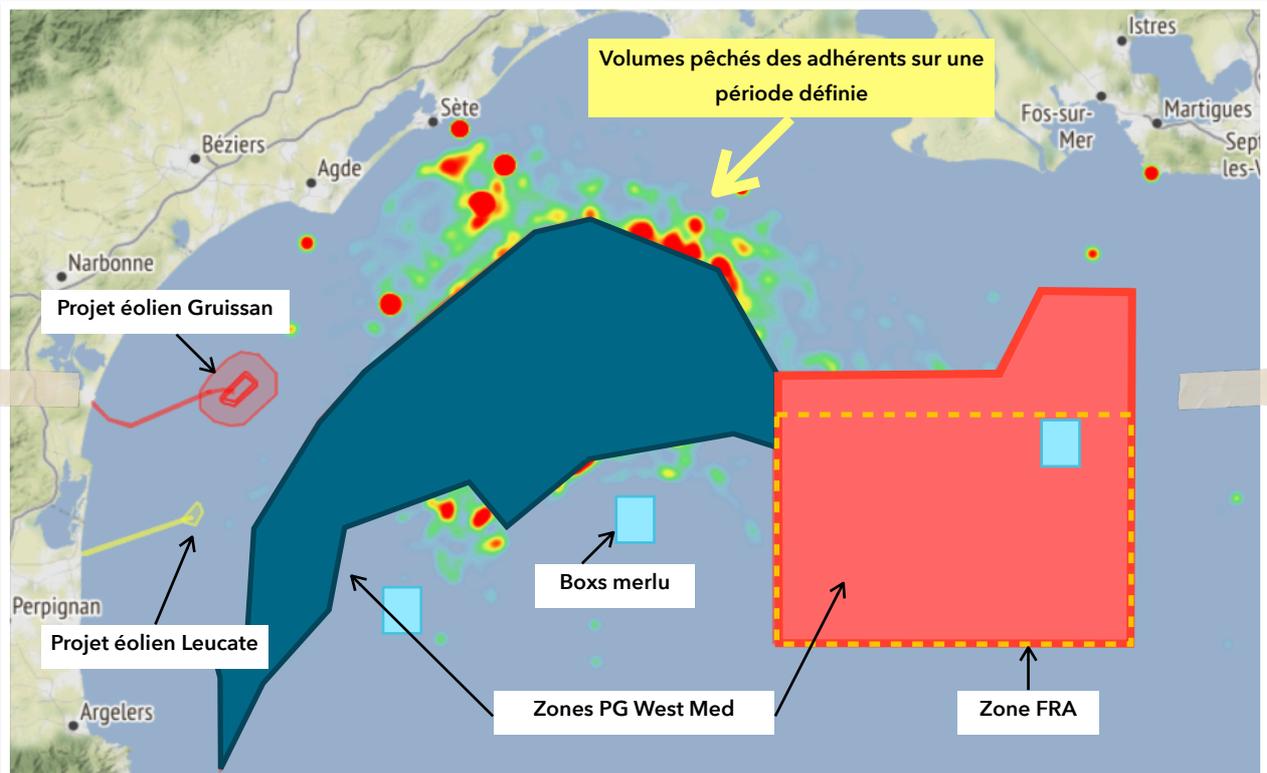
Actives depuis le 1er Janvier 2021 et jusqu'au **31 Décembre 2022**, les aides FFP concernent les investissements relatifs à l'amélioration des **conditions de travail et de vie à bord** (VMS, AIS, vire-filet...) et aux **économies d'énergies** (moteur, économètre, réducteurs, capteurs...). Le dépôt de dossier se fait en **ligne**, appelez l'OP pour plus d'information.

Point sur le Plan de gestion West Med

Pour rappel, le plan de gestion West Med prévoit des zones de fermetures spatio-temporelle (carte ci-dessus) ainsi qu'une baisse du quota d'effort de pêche (183 jours de mer par navire en 2021). La DPMA est toujours en attente de l'expertise officielle de l'IFREMER concernant les impacts de ces mesures de gestion mises en oeuvre en 2020 - 2021. À cela s'ajoute la pression de l'UE concernant la **protection de la zone FRA**. 35 députés européens ont par ailleurs demandé au Commissaire européen **d'interdire totalement et de façon permanente tout type de pêche de fond dans la zone FRA**. Côté "**mesures d'accompagnement**", on s'oriente actuellement vers un dispositif d'**arrêts temporaires** (17 jours en 2021) pour compenser la perte de jours de mer, accompagné du **chômage partiel** pour les marins.

HALIOP® : le SIH de l'OP est lancé

L'OP développe depuis plus d'un an un SIH (Système d'Information Halieutique) baptisé HALIOP : c'est un logiciel interne permettant de compiler toutes les données de productions de ses adhérents et de les répartir sur des cartes grâce aux données de géolocalisation. C'est un outil unique, qui permet à l'OP d'**obtenir rapidement des statistiques sur les activités de pêche de ses flottilles et de mieux les défendre**. Exemple : s'il est en projet de mettre en place une zone de fermeture (**plan de gestion, zone FRA, parc éolien...**), l'OP peut rapidement voir les volumes et le chiffre d'affaire généré dans la zone en fonction de chaque flottille, et ainsi **émettre un avis prenant en compte l'impact économique sur l'activité des professionnels, mais aussi demander des compensations financières**.



Concours OPEF - Thon Rouge de Ligne

L'Organisation des poissonniers écaillers de France (OPEF) en partenariat avec les pêcheurs habilités « **Thon Rouge de Ligne - Pêche artisanale** » organisent un concours* ! C'est une belle occasion de valoriser la marque, l'espèce et l'éco-label Pêche Durable. Le concours est ouvert **depuis le 15 Avril et prend fin le 31 Août 2021**. Il est exclusivement réservé aux artisans poissonniers-écaillers. Règlement du concours peut-être consulté en [ligne](#).



2 stagiaires à l'OP !



Valentin est arrivé en Février pour une durée de 6 mois. Il vient en appui au développement de la **gestion de la flottille « Thon Rouge de Ligne - Pêche artisanale » éco-labelisée Pêche Durable et MSC**. Il participe notamment aux audits de suivi et de certification des navires de l'OP.



Simon est arrivé en Mars pour une durée de 6 mois. Co-encadré par l'OP et Equalogy, son stage a pour but de rédiger un cahier d'acteur de l'OP dans le cadre de la contribution au débat public sur le **projet de parcs éoliens flottants en mer Méditerranée et des enjeux pour la pêche**.

LES ACTIONS SATHOAN

Comme cela vous a été présenté dans la newsletter du mois de mars, l'OP mène en 2021 un certain nombre d'actions qui concernent la mise à jour de ses outils de gestion des flottilles (OPQUOTA, HALIOP), actions Thon Rouge de Ligne, la mise à jour d'ECHOSEA, les plans de communication... État d'avancement des actions 2021 :

Mise à jour OPQUOTA	<div style="width: 30%;"></div>	30 %
Mise à jour ECHOSEA	<div style="width: 5%;"></div>	5 %
Nouveaux développements HALIOP	<div style="width: 0%;"></div>	0 %
Actions Thon Rouge de Ligne	<div style="width: 20%;"></div>	20 %
Actions Méditerranée Sauvage	<div style="width: 30%;"></div>	30 %
Nouveau logo et mäj site SATHOAN	<div style="width: 50%;"></div>	50 %

LE CALENDRIER SATHOAN

- **1^{ER} MAI 2021 : OUVERTURE DES 2 ZONES RÉGLEMENTÉES**
pour la pêche au chalut dans le cadre du Plan de Gestion West Med.
- **11 MAI 2021 : COMMISSION MÉDITERRANÉE EN VISIO À L'OP**
À l'ordre du jour : DSN, catégories de navigation, plan de gestion West Med, travaux CGPM, Obligation de débarquement, plans de gestion petits métiers....
- **18 MAI 2021 : ÉVÈNEMENT CULINAIRE AVEC L'ONG ETHIC OCEAN**
Pour la marque « *Thon Rouge de Ligne - Pêche artisanale* », promotion du Thon Rouge dans un Lycée Hôtelier avec grands chefs.